France : La prolifération des opioïdes de synthèse Inquiète les autorités sanitaires

Compte Test - 2024-07-09 10:22:49 - Vu sur pharmacie.ma

L’ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament) lance une nouvelle alerte concernant la propagation rapide des opioïdes de synthèse, particulièrement les nitazènes, qui sont désormais inscrites sur la liste des stupéfiants. Ces opioïdes constituent un défi croissant pour la santé publique.

Les opioïdes de synthèse se répandent à une vitesse alarmante, échappant souvent aux contrôles habituels. Leur présence accrue sur le marché illégal a conduit à une augmentation des cas de dépendance et d'overdose. Les autorités de santé soulignent que cette nouvelle classe d'opioïdes est encore plus nocive que les précédentes.

Face à cette menace, les autorités ont pris des mesures drastiques en inscrivant ces nouvelles substances sur la liste des stupéfiants. Cette classification vise à renforcer la surveillance et à intensifier les contrôles, tant au niveau des points de vente que des circuits de distribution.

Les nouveaux opioïdes de synthèse présentent des risques élevés de dépendance et de surdosage, avec des conséquences potentiellement fatales. Les experts en santé publique s'inquiètent de l'impact de cette propagation sur la société, notamment en ce qui concerne la surcharge des services d'urgence et les coûts de traitement pour les personnes affectées.

Les autorités sanitaires appellent à une vigilance accrue de la part des professionnels de santé et du grand public. Les médecins et les pharmaciens doivent être particulièrement attentifs aux prescriptions d'opioïdes et sensibiliser leurs patients aux dangers de ces substances.

La montée en puissance de ces opioïdes de synthèse nécessite une réponse rapide et coordonnée pour protéger la santé publique. Les autorités sanitaires ne peuvent faire l’économie d’une surveillance accrue et de mettre en œuvre les mesures appropriées pour faire face à cette menace grandissante.